

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

LUNDI 12 NOVEMBRE 1917

M. Kranzbühler, dans son entretien avec les bourgmestres, leur avait dit que la foudre tomberait sur les maisons communales, si les collègues échevinaux ne se pliaient pas, pour le 10 novembre, à ses injonctions. Les collègues ont résisté et le tonnerre allemand n'a pas grondé. Ce matin, à 11 heures, le Conseil communal se réunit comme d'usage sous la présidence de M. Steens. Les conseillers manifestent une certaine surprise de voir les édiles à leur banc ; ils s'étonnent de ne pas être eux-mêmes déportés.

M. Steens communique à ses collègues une lettre de félicitations qu'il vient de recevoir du cardinal Mercier :

Archevêché de Malines.

Le 10 novembre 1917

MONSIEUR LE BOURGMESTRE,

Je ne puis me retenir de vous exprimer mon admiration. Votre acte d'énergie est superbe, et votre fierté patriotique nous fait du bien à tous. Je voudrais avoir l'occasion de le dire, du fond de mon âme, à tous vos collègues des conseils communaux de Bruxelles et faubourgs.

Que le bon Dieu garde et protège notre union patriotique et notre chère Patrie !

D.-J. CARDINAL MERCIER,
Archevêque de Malines

Ce billet va enrichir les archives municipales d'un document intéressant et piquant. Le bourgmestre « *anticlérical* » de Bruxelles félicité par l'archevêque de Malines et s'en glorifiant devant le conseil communal non moins «*anticlérical*», qui s'associe tout à fait à son sentiment : qui eut jamais pensé avant la guerre que nous assisterions à ce spectacle; c'est encore un signe caractéristique de la permanence de «*l'union sacrée*».

Notes de Bernard GOORDEN.

Eugen **Kranzbühler** (1870-1928).

Louis **Steens** (1849-1933).

L'**Arrêté concernant la langue officielle en Flandre** (du 9 août) est repris en trois langues aux pages 583-588 de la **Législation allemande pour le territoire belge occupé** (textes officiels ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1917, 728 pages), volume 12, N°387, 2 septembre 1917 :

<https://ia802705.us.archive.org/23/items/lgislationale12hubeuoft/lgislationale12hubeuoft.pdf>

« (...) **protestation votée** (29 octobre 1917) **par le Conseil communal** ». Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/19171029%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Ils reproduisent la protestation des bourgmestres du « Grand Bruxelles » contre la tentative de flamandisation des services communaux.